

1) La démonstration de l'alphabet Braille a eu lieu lors de l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'école ( l. 3 à 7 ) le 22 février 1844 ( voir texte en annexe ).

2) Cela donne un caractère officiel et solennel à la démonstration de Louis Braille. Une telle cérémonie attire beaucoup de personnes qui ont possibilité de financer et/ou faire davantage connaître l'alphabet.

3) Dans le texte, il nous est démontré qu'une petite démonstration vaut mieux qu'un long discours ( l 15 à 24 / l 34 à 49 ) car celle-ci permet de rendre concret l'invention et de démontrer efficacement son utilité. Les dernières réticences ne peuvent qu'être balayées...

**Lu sur [www.inja.fr/inja/Accueil-voyant\\_F.htm](http://www.inja.fr/inja/Accueil-voyant_F.htm)  
à la rubrique Historique de l'INJA**

*Depuis 1843, l'établissement construit par décision de l'état (loi du 18 juillet 1838) est installé 56, boulevard des Invalides. Les crédits pour l'achat du terrain ont été obtenus grâce à l'intervention d'Alphonse de Lamartine à la chambre des députés.*

*L'inauguration officielle du bâtiment actuel de l'Institut National des Jeunes Aveugles a eu lieu le 22 février 1844.*

4) D'après le texte, seize années se sont écoulées depuis la mise au point de l'alphabet Braille, c'est-à-dire depuis 1828 jusqu'en 1844...